



Haut Commissariat à la Réconciliation et au Renforcement de l'Unité Nationale



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

N° 005/CO / HCRRUN

Lomé, le 11 NOV 2024

Communiqué

Session d'indemnisation des victimes non vulnérables de la région des Savanes

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme de réparations, le Haut-Commissariat à la Réconciliation et au Renforcement de l'Unité Nationale (HCRRUN) organise une session d'indemnisation à l'intention des victimes non vulnérables de la **Région des Savanes**.

Les opérations d'indemnisation se dérouleront du **18 au 23 novembre 2024** :

- **Au centre Robert Cornevin de Dapaong** et concerneront les victimes non vulnérables des préfectures de **Tone, de Cinkassé, de Tandjouare, de Kpendjal et de Kpendjal - Ouest**
- **A la maison des Jeunes à Mango** et concerneront les victimes non vulnérables des préfectures de **l'Oti et de l'Oti sud**

La liste des victimes retenues pour cette étape est disponible sur le site web du HCRRUN (www.hcrrun-tg.org), et également affichée dans les bureaux des préfectures et mairies concernées.

Le HCRRUN invite les victimes à se munir d'une des pièces d'identité suivantes en cours de validité :

- Passeport
- Carte d'identité
- Permis de conduire
- Ou à défaut de la carte d'électeur de 2023.

Enfin, Le HCRRUN prie les victimes dont les noms ne sont pas encore publiés à faire preuve de patience et de compréhension en attendant leur tour d'indemnisation le moment venu.

Fait à Lomé, le 11 novembre 2024

Pour le HCRRUN,

La Présidente



Vivre ensemble,.... une nécessité!